

Province de Québec  
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de la Ville dûment convoquée et tenue le lundi 5 décembre 2016 à 20 h.

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles Boucher, et en présence du directeur général et greffier, monsieur Jean-François Albert, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Daniel Beaudoin, madame Gisèle Dicaire, madame Johanne Lepage, monsieur Stéphane Longtin et madame Lisiane Monette.

Était absent, le conseiller municipal, monsieur Alexandre Cantin.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Résultats d'ouverture des soumissions - Fourniture d'une surfaceuse Zamboni modèle 520 au propane réusinée 2014 ou plus récente – Dossier # TP-201610-34.
4. Résultats d'ouverture des soumissions – Fourniture d'une chenillette à trottoirs usagée 2001 ou plus récente de modèles Bombardier SW48 ou SW4S ou RPM Tech Caméléon – Dossier # TP-201611-38.
5. Résultats d'ouverture de soumissions – Fourniture d'un tracteur avec équipements transmission hydrostatique 4 x 4 – Dossier # TP-201611-40.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

### **OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, monsieur Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

**5776-12-2016**

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

**5777-12-2016**

#### **3. RÉSULTATS D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS - FOURNITURE D'UNE SURFACEUSE ZAMBONI MODÈLE 520 AU PROPANE RÉUSINÉE 2014 OU PLUS RÉCENTE – DOSSIER # TP-201610-34.**

ATTENDU les besoins du service des travaux publics et la planification au chapitre du remplacement des véhicules municipaux ;

ATTENDU le devis # TP-201610-34 tel que transmis aux soumissionnaires potentiels par invitations le 18 novembre 2016 pour la fourniture d'une surfaceuse ;

ATTENDU le résultat d'ouverture de la seule soumission déposée à la date limite de dépôt du 1<sup>er</sup> décembre 2016 à 15 h tel qu'il appert au tableau suivant :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Marque et modèle</b>	<b>Montant avant taxes</b>
Robert Boileau Inc.	Zamboni modèle 520 réusinée en 2014	42 500.00 \$

;

ATTENDU que la soumission de Robert Boileau Inc. s'avère être conforme ;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur du service des travaux publics et services techniques, monsieur Joël Houde ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Longtin et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la soumission de Robert Boileau Inc. au montant de 42 500.00 \$ avant les taxes applicables (soit 48 864.38 \$ toutes taxes incluses) et lui attribue le contrat pour la fourniture d'une surfaceuse Zamboni modèle 520 réusinée en 2014 le tout tel qu'il appert au devis # TP-201610-34.

QUE cette dépense soit acquittée en temps et lieu et financée par le fonds de roulement sur une période de dix (10) ans.

QUE le directeur du service des travaux publics et services techniques, monsieur Joël Houde, soit mandaté à agir pour et au nom de la Ville pour prendre possession du véhicule nouvellement acquis.

5778-12-2016

4. RÉSULTATS D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS – FOURNITURE D'UNE CHENILLETTE À TROTTOIRS USAGÉE 2001 OU PLUS RÉCENTE DE MODÈLES BOMBARDIER SW48 OU SW4S OU RPM TECH CAMÉLÉON – DOSSIER # TP-201611-38.

ATTENDU les besoins du service des travaux publics et la planification au chapitre du remplacement des véhicules municipaux ;

ATTENDU le devis # TP-201611-38 tel que transmis aux soumissionnaires potentiels par invitation le 18 novembre 2016 pour la fourniture d'une chenillette à trottoirs ;

ATTENDU le résultat d'ouverture des soumissions déposées à la date limite de dépôt du 1<sup>er</sup> décembre 2016 à 15 h tel qu'il appert au tableau suivant :

Soumissionnaires	Marque et modèle	Montant avant taxes
Équipement Plannord	Prinoth SW4S 2014 700 heures	113 930.00 \$
Les Entreprises Réjean Desgranges Inc.	Bombardier SW48D 2001 4376 heures	24 800.00 \$
RPM Tech inc.	RPM Tech Caméléon - H 2011 2700 heures	52 000.00 \$
9011-9850 Québec inc. (Transport Lavoie Ltée)	Bombardier SW4S 2010 2641 heures	74 500.00 \$

;

ATTENDU qu'en vertu du courriel reçu le 5 décembre 2016, le soumissionnaire Les Entreprises Réjean Desgranges inc.. signifie à la Ville qu'il désire retirer sa soumission du processus d'appel d'offres # TP-201611-38 ;

ATTENDU qu'après étude, il y a lieu de rejeter cette soumission pour non-conformité ;

ATTENDU que le prix soumis à la soumission de RPM Tech inc. au montant de 52 000.00 \$ plus les taxes applicables en fait le plus bas soumissionnaire conforme et le plus avantageux pour la Ville ;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur du service des travaux publics et services techniques, monsieur Joël Houde ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Gisèle Dicaire et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la soumission de RPM Tech inc. au montant de 52 000.00 \$ plus les taxes applicables (soit 59 787.00 \$ toutes taxes incluses) et lui attribue le contrat pour la fourniture d'une chenillette à trottoirs de marque RPM Tech modèle Caméléon-H 2011 comptant 2700 heures au compteur le tout tel qu'il appert au devis # TP-201611-34.

QUE cette dépense soit acquittée en temps et lieu et financée par le fonds de roulement sur une période de dix (10) ans.

QUE le directeur du service des travaux publics et services techniques, monsieur Joël Houde, soit mandaté à agir pour et au nom de la Ville pour prendre possession du véhicule nouvellement acquis.

5779-12-2016

5. RÉSULTATS D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS – FOURNITURE D'UN TRACTEUR AVEC ÉQUIPEMENTS TRANSMISSION HYDROSTATIQUE 4 X 4 – DOSSIER # TP-201611-40.

ATTENDU les besoins du service des travaux publics et la planification au chapitre du remplacement des véhicules municipaux ;

ATTENDU le devis # TP-201611-40 tel que transmis aux soumissionnaires potentiels par invitation le 23 novembre 2016 pour la fourniture d'une tracteur avec équipements ;

ATTENDU le résultat d'ouverture des soumissions déposées à la date limite de dépôt du 2 décembre 2016 à 15 h tel qu'il appert au tableau suivant :

Soumissionnaires	Marque et modèle	Montant avant taxes
Centre Kubota des Laurentides	Kubota BX2670-1 2016 - neuf	29 212.00 \$
Groupe JLD Laguë	John Deere 1025R 2016 - 5 heures	34 900.00 \$

;

ATTENDU que le prix soumis à la soumission reçue de Centre Kubota des Laurentides inc. au montant de 29 200.00 \$ plus les taxes applicables en fait le plus bas soumissionnaire conforme et le plus avantageux pour la Ville ;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur du service des travaux publics et services techniques, monsieur Joël Houde ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Lepage et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la soumission de Centre Kubota des Laurentides inc. au montant de 29 212.00 \$ plus les taxes applicables (soit 33 586.50 \$ toutes taxes incluses) et lui attribue le contrat pour la fourniture d'un tracteur Kubota BX2670-1 4x4 neuf de l'année 2016 avec souffleur à neige et cabine chauffée le tout tel qu'il appert au devis # TP-201611-40.

QUE cette dépense soit acquittée en temps et lieu et financée par le fonds de roulement sur une période de dix (10) ans.

QUE le directeur du service des travaux publics et services techniques, monsieur Joël Houde, soit mandaté à agir pour et au nom de la Ville pour prendre possession du véhicule nouvellement acquis.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

5780-12-2016

Étant 20 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Lepage et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté de lever l'assemblée.

(signé)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Gilles Boucher,  
Maire

(signé)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Jean-François Albert  
Directeur général et greffier